

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1663

PDF erstellt am: **27.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Renoncer au théâtre n'améliorera pas les finances de la ville

**Le débat sur la construction d'une nouvelle salle de spectacle, révèle les rapports complexes entre le centre urbain et ses voisins, surtout quand les caisses de la capitale sont vides.**

Il y a déjà trente ans que la ville de Fribourg discute de la construction d'une salle de spectacle. Le Livio, qui servait aussi de cinéma, a été démoli dans les années septante. Les discussions ont porté autant sur l'emplacement que sur l'architecture et le projet actuel qui va être soumis en novembre au législatif est le résultat d'un concours et prévoit un bâtiment ultramoderne, tout en béton, quasiment en face de la gare.

## Priorité à la culture

Le montant total n'est pas exorbitant compte tenu du fait que cette salle devra servir à l'opéra, à la musique, au théâtre et à la danse: 35 millions dont 22 à la charge de la Ville, le reste à charge de l'Etat et de quatre communes avoisinantes. Une salle de spectacle digne de ce nom n'est pas non plus un luxe pour une commune abritant 10000 étudiants: l'Université est en effet le plus gros employeur du canton. En outre, très nombreux sont les fonctionnaires fédéraux romands qui ont préféré rester à l'ouest de la Sarine à vingt minutes en train de leur lieu de travail. La culture est du reste, depuis de nombreuses années, la priorité principale du Conseil communal. Et des manifestations et des lieux tels que le Festival international de films, le Festival du Belluard, Fri-Son ou Fri-Art sont connus bien au-delà des frontières suisses.

Mais voilà, nous sommes en 2005 et les finances de la ville vont mal, très mal. Malgré les efforts énormes de rationalisa-

tion, de dissolution des réserves, de réévaluation des actifs, la hausse d'impôt est à l'horizon. En début de législature, l'exécutif a fixé des limites aux charges de personnel ainsi qu'aux achats de biens et de services. Cet été, en revoyant son plan financier à moyen terme, il a plafonné les amortissements. Mais le renoncement au théâtre n'y changera rien. En effet, les charges sociales augmentent à un rythme de 5% par an sans aucune perspective de ralentissement. Les facteurs sont nombreux: la réduction des indemnités de chômage décidée au niveau fédéral, la péréquation financière verticale et horizontale instituée pendant les Trente glorieuses et se basant sur une ville «riche», finalement le fait que tous les pauvres vivent en ville ou viennent s'y installer, espérant trouver du travail.

## Des voisins riches

Ce phénomène n'est pas propre à Fribourg, il est commun à toutes les villes-centres. Quelques chiffres pour l'illustrer: les deux tiers de l'aide sociale versée dans le canton le sont par la ville de Fribourg alors qu'elle ne représente que le 13% de la population du canton. A l'inverse, la commune avoisinante de Villars-sur-Glâne qui compte 10000 habitants, encaisse plus de la moitié des impôts sur les personnes morales perçus dans le canton.

La ville de Fribourg est ceinturée de communes riches où l'impôt est plus bas. N'ayant pas de compétence fiscale, l'agglomération n'aura que des

effets dus à une meilleure organisation des services. L'idéal - financièrement parlant - serait une fusion avec les dix communes de l'agglomération.

Récemment la Caisse d'épargne de Zurich attribuait à Fribourg un double AA. En effet, la dette par habitant se monte à 6410 francs alors que celle de Genève est de 10180 ou de La Chaux-de-Fonds de 12386 (chiffres de 2003). Par contre, la cote d'impôt est de 7,43 à Fribourg alors qu'elle est de 2,54 et 8,39 dans les deux villes susmentionnées (chiffres de 2002). On a donc une situation saine mais pas tenable.

## La peur du référendum

Il y a des esprits dynamiques et prêts à prendre des risques qui soutiennent le théâtre parce que c'est un investissement important qui va donner du

travail aux entreprises de la région et la seule infrastructure qui manque encore. L'offre culturelle est capitale dans le choix d'une ville où s'installer (a fortiori si on est professeur à l'Université). Bref, construisons un théâtre pour attirer de bons contribuables.

Mais la droite, qui pourtant avait toujours soutenu la construction d'une salle de spectacle, a tourné sa veste. «Pour l'opéra nous pouvons aller à Zurich, et pour le théâtre à Paris» disent certains. Ce retournement est arrivé au lendemain de l'annonce par l'UDC d'un référendum en cas de vote positif. Or les élections communales ont lieu en mars 2006 et l'UDC rêve d'entrer au législatif de la ville. La droite fait donc tout ce qu'elle peut pour tuer le théâtre et éviter un référendum. *cr*

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Jean-Daniel Delley (jd); Alex Dépraz (ad)  
Catherine Dubuis; Carole Faes (cf); André Gavillet (ag)  
Daniel Marco (dm); Roger Nordmann (rn); Charlotte Robert (cr)  
Jean Christophe Schwaab (jcs); Albert Tille (at)**

Débat Suisse-Europe:  
**René Schwok**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Imprimerie du Journal de Sainte-Croix**

Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne  
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:  
redaction@domainepublic.ch  
administration@domainepublic.ch

**www.domainepublic.ch**